

Monsieur le Maire Christian SURONNE  
En mairie de Val-de-Scie  
Rue Roger Fossé  
76720 Val-de-Scie

Blangy-sur-Bresle, le 30 mars 2023

N/Réf : L – CA / AB – 019

Objet : Hydra, votre nouveau délégataire Eau potable

Monsieur le Maire,

Par délibération du conseil communautaire du mardi 28 février 2023, la Communauté de Communes Terroir de Caux a décidé de nous confier la concession du service public de l'eau potable sur les 43 communes qui composent la partie « est » de son territoire (*Ambrumesnil, Anneville-sur-Scie, Auppegard, Beautot, Beauval-en-Caux, Belmesnil, Bertreville-Saint-Ouen, Biville-la-Baignarde, Criquetot-sur-Longueville, Cropus, Crosville-sur-Scie, Dénestanville, Fresnay-le-Long, Gonnevill-sur-Scie, Heugleville-sur-Scie, La Chapelle-du-Bourgay, La Chaussée, Le Bois-Robert, Le Catelier, Les Cent-Acres, Lintot-les-Bois, Longueil, Longueville-sur-Scie, Manéhouville, Muchedent, Notre-Dame-du-Parc, Omonville, Ouville-la-Rivière, Saint-Crespin, Saint-Denis-d'Aclon, Saint-Denis-sur-Scie, Sainte-Foy, Saint-Germain-d'Etables, Saint-Honoré, Saint-Maclou-de-Folleville, Saint-Victor-l'Abbaye, Thil-Manneville, Torcy-le-Grand, Torcy-le-Petit, Tôtes, Val-de-Scie, Varneville-Bretteville, Vassonville*).

Nous aurons donc l'honneur, à compter de ce 1<sup>er</sup> avril 2023, de compter les administrés de votre commune parmi les abonnés pour lesquels nous nous engageons à assurer un accès à l'eau potable, en quantité comme en qualité, 24h/24, 365 jours par an.

D'ores et déjà, nous pouvons vous assurer de l'engagement total de nos équipes à remplir leur mission dans le respect des engagements pris vis-à-vis des représentants de la CCTC et plus généralement des principes du service public ; ainsi que de leur détermination à établir et consolider dans la durée une relation de confiance avec vous, élus.

En votre qualité de premiers interlocuteurs des habitants de vos communes, nous savons que les Maires peuvent faire face à diverses sollicitations lors du démarrage, puis de la vie d'une nouvelle concession. Nous sommes conscients de l'importance qu'il y a à ce que vous soyez informés des sujets sur lesquels vous pourriez être interpellés, et que vous puissiez y répondre ou orienter vos interlocuteurs.

Nous apporterons donc une attention toute particulière, en lien avec les représentants de la CCTC, à vous tenir informés aussi régulièrement et étroitement que possible, des interventions de nos équipes, difficultés éventuelles et évolutions du service sur votre territoire.

Vous trouverez, ci-après, quelques repères et informations pour les semaines à venir :

- Nos services sont joignables par les abonnés du Service **dès le 1<sup>er</sup> avril 2023** :
  - Par Mail : [clientele-hydra@lhotellier.fr](mailto:clientele-hydra@lhotellier.fr)
  - Par Téléphone : **02.32.97.42.61**  
du Lundi au Vendredi  
de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
  - Par courrier : Lhotellier Eau – Hydra  
ZI du Manoir  
76 340 BLANGY-SUR-BRESLE
- **A réception du fichier à jour des abonnés** de votre périmètre, que doit nous adresser l'ancien délégataire, nous enverrons par courrier une **première note d'information** à chacun de vos administrés pour les informer du changement de délégataire eau potable et leur communiquer les coordonnées ci-dessus.
- La **semaine du 17 avril 2023**, tous les abonnés recevront par courrier la documentation et les formulaires à renseigner dans le cadre de la nouvelle concession.
- Les **semaines du 24 avril 2023 et du 2 mai 2023**, nous tiendrons des permanences dans 4 mairies (qui restent à déterminer avec la CCTC et répartir sur le territoire couvert par la concession), au cours desquelles ceux des abonnés qui le souhaitent pourront nous rencontrer et obtenir en proximité toutes les réponses à leurs questions.
- **Début juillet 2023** : envoi de notre première facture, après relève des compteurs courant juin.

Le transfert technique avec l'ancien délégataire, et la prise en main par nos équipes, des ouvrages de production et de distribution concernés par la concession est actuellement en cours. Cette opération s'achèvera le vendredi 31 mars dans la journée. Nous serons pleinement opérationnels dès le 1<sup>er</sup> avril.

Aussi, à compter de cette date, les **interlocuteurs opérationnels** dédiés sont :

- Pour la coordination et supervision des interventions :  
Notre responsable exploitation Eau potable : **Jérémy SOURIMANT**  
06 32 82 21 76  
[Jeremy.sourimant@lhotellier.fr](mailto:Jeremy.sourimant@lhotellier.fr)
- Pour le suivi opérationnel des ouvrages :  
Notre référent technique Eau potable : **Maxime OBRY**  
06 18 11 03 08  
[maxime.obry@lhotellier.fr](mailto:maxime.obry@lhotellier.fr)

Restant à votre écoute pour tout besoin complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Arnaud BOVIN

Directeur Métier Eau

